

Municipalité de Piedmont Service de l'urbanisme et de l'environnement 670, rue Principale Piedmont (Québec) J0R 1K0 (450) 227-1888

DÉCLARATION OU AVIS

TYPE D'UTILISATION OU D'OCCUPATION D'UN BÂTIMENT

DÉCLARATION OU AVIS DE MODIFICATION DU TYPE D'UTILISATION OU D'OCCUPATION D'UN BÂTIMENT

Dans le cadre de l'application du règlement relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Piedmont, tout bâtiment est considéré comme étant occupé ou utilisé de façon permanente, à moins qu'une déclaration ou qu'un avis de modification signé par le propriétaire soit transmis à la Municipalité attestant que son bâtiment est occupé ou utilisé de façon saisonnière. Tout propriétaire est tenu d'aviser la Municipalité dès que le type d'utilisation ou d'occupation de son bâtiment est modifié.

<u>Description de l'immeuble :</u>		
O Résidentiel O Autre :		
Adresse du bâtiment :		
<u>Propriétaire</u>		
Nom(s) :	Préno	om :
Adresse postale :		Code postal :
Téléphone rés. : ()		
bur : ()	_	
courriel :		
DÉOLADATION		
DÉCLARATION		
Je soussigné, propriétaire de l'in utilisé :	nmeuble ci-haut décrit, décla	are que le bâtiment visé par la présente est occupé ou
(cocher l'un ou l'autre)		
O de <u>façon permanente</u>	(bâtiment occupé ou utilisé comme résidence principale)	
O de <u>façon saisonnière</u>	(bâtiment qui n'est pas occupé ou utilisé pendant une période de plus de 180 jours consécutifs par année)	
En foi de quoi, j'ai signé ce	jour de	(mois et année).
(signature du propriétaire)		
(Veuillez compléter et inclure copie S.V.P., retourner à <u>info @piedmont.ca</u>		ex. : permis de conduire, facture d'Hydro-Québec, etc.)